

# Comment donner ?

## PAR CHÈQUE

A l'ordre de l'Association diocésaine de Valence, par courrier avec le bulletin joint complété à l'adresse :  
ADVA - 11 rue du Clos Gaillard - BP 825 - 26008 Valence Cedex

## PAR CARTE BANCAIRE

C'est la solution idéale !  
Simple, rapide, et efficace.  
Ça se passe sur  
[www.jedonnealeglise26.fr](http://www.jedonnealeglise26.fr) ou  
en scannant ce QR Code :



## PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

C'est notre mode de soutien préféré ! Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année. Facile à mettre en place, il aide le diocèse à suivre le rythme de ses dépenses et facilite la gestion de sa trésorerie. Et vous n'avez plus à vous préoccuper de votre don durant l'année.

Vous pouvez renvoyer le coupon joint en complétant la partie *Prélèvement Automatique*.

Pour gagner en rapidité, en simplicité et en efficacité, nous vous encourageons vivement à effectuer cette démarche en ligne, avec une signature électronique et sécurisée sur [www.jedonnealeglise26.fr](http://www.jedonnealeglise26.fr)  
ou en scannant ce QR Code :



## LE SAVIEZ VOUS ? Vous donnez 100 €, vous récupérez 66 €

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les plus brefs délais (surtout si vous effectuez un don en ligne !)

## Devenez un acteur de l'espérance

L'Église ne reçoit de subvention ni de l'État ni du Vatican.

Elle vit exclusivement de la générosité de ses fidèles.

Chaque don sollicité par le diocèse correspond à un besoin spécifique.

### LE DENIER

Pour rémunérer les prêtres et laïcs engagés au service du diocèse.

### LA QUÊTE

Pour couvrir les dépenses de fonctionnement de votre paroisse : chauffage, électricité et entretien courant des locaux.

### LE CASUEL

Pour financer les frais liés à certaines cérémonies (baptême, mariage, funérailles...).